

Version original: Introduction

Le 28 janvier 2011 – Annonce importante concernant le produit Accent-Vie

Afin de rationaliser notre portefeuille de produits, à compter de maintenant, nous n'offrirons plus le produit d'assurance vie entière Accent-Vie (tant pour les nouvelles affaires que pour les transformations d'assurance temporaire). Comme le produit Accent-Vie génère un très faible volume de ventes, il n'est plus considéré comme un produit viable.

Voici comment seront traitées les propositions d'assurance Accent-Vie :

- **Si vous avez déjà soumis une proposition pour Accent-Vie, nous procéderons à la tarification, à l'établissement et à la régularisation du contrat de la façon habituelle.**
- Les propositions électroniques ou papier et les demandes de modification de contrat, y compris les demandes de transformation d'assurance temporaire, doivent être reçues au plus tard à **17 h (HE), le 28 janvier 2011**, à l'un des deux sièges sociaux de Manuvie mentionnés ci-après. Toute proposition reçue après ce délai sera retournée au conseiller.
- Nous n'accepterons que les propositions originales. Toute proposition envoyée par télécopieur sera refusée.
- Dans le cas des propositions électroniques soumises dans le délai prescrit, le formulaire Livret Renseignements et signatures relatifs aux propositions électroniques dûment rempli devra nous parvenir dans les quatre jours ouvrables suivant l'envoi de la proposition.
- Dans le cas des propositions qui nous parviendront au plus tard à la date limite mais qui ne contiendront pas tous les renseignements requis ou pièces requises, nous appliquerons la procédure normale en vue d'obtenir les renseignements ou pièces manquantes.
- Si une proposition est refusée parce que les renseignements manquants n'ont pas été fournis dans les délais, nous ne rouvrirons pas le dossier en vue d'une souscription d'Accent-Vie.
- Aucun contrat Accent-Vie facultatif ne sera accepté, peu importe la date à laquelle la proposition originale aura été reçue.
- Nous ne rouvrirons aucun dossier de proposition Accent-Vie fermé après le **28 janvier 2011** en vue d'une souscription de produit Accent-Vie.
- Nous supprimerons le logiciel de projets informatisés Accent-Vie dans la prochaine version du Système Diamant, et nous vous en informerons à ce moment-là. Dans l'intervalle, même si vous pouvez créer des projets informatisés sur ce produit, n'oubliez pas que nous retournerons toute proposition d'assurance Accent-Vie reçue après la date limite du **28 janvier 2011**.
- Nous mettrons à jour nos propositions électroniques et nos propositions papier à une date ultérieure. En ce qui a trait aux logiciels de projets informatisés, même si vous pouvez encore sélectionner cette couverture, nous retournerons toute proposition portant sur Accent-Vie reçue après la date limite du **28 janvier 2011**.

Les propositions d'Accent-Vie doivent être envoyées à l'un des sièges sociaux suivants :

Financière Manuvie
2000, rue Mansfield
Montréal (Québec) H3A 2Z6

Financière Manuvie
500 King Street North
Waterloo (Ontario) N2J 4C6

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec Alison Cowan, directrice principale, Produits d'assurance vie entière.

